

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MARS 2017**

Date de convocation des conseillers : 15 mars 2017

La séance est ouverte à 20H30

Membres du Conseil absents excusés : MM. FORTIN, DELABARRE, PASQUETTE

Secrétaire de séance : M.VACHER

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 16 février 2017, puis passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

INSTALLATIONS CLASSEES : Lieudit « Le Bas Chemin Bigot »

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la demande présentée par Monsieur Daniel JEHANNIN en vue d'obtenir l'autorisation d'extension d'un élevage porcin et la mise à jour du plan d'épandage au lieudit « Le Bas Chemin Bigot » à Javené.

Le conseil municipal donne un avis favorable sur la demande d'autorisation.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN : 18 rue du Clos Bocager

Le Conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien bâti sis au 18 rue du Clos Bocager d'une superficie de 522 m².

TRAVAUX VOIRIE 2017 : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE POINT A TEMPS

L'entreprise GALLE est retenue pour la réalisation des travaux de voirie de PAT pour 2017 (10 tonnes) pour un montant HT de 6 200 €, soit 7 440.00 € TTC.

VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES POUR 2017

Le Conseil municipal, au vu de l'augmentation régulière des charges de fonctionnement, décide d'augmenter les taux d'imposition des 3 taxes de 1%.

**A titre indicatif moyenne de la Commune de Billé par rapport à son « groupe de référence »
national pour l'année 2015**

Groupe de référence : commune de taille (500 à 2000 hab) et de typologie fiscale équivalente (EPCI à fiscalité propre)

TAUX FISCALITE DIRECTE LOCALE SUR 2015

	<u>TAUX VOTE SUR BILLE</u>	<u>TAUX MOYEN STRATE</u>
<u>TAXE HABITATION</u>	<u>16.08</u>	<u>12.00</u>
<u>TAXE FONCIERE PB</u>	<u>16.08</u>	<u>15.69</u>
<u>TAXE FONCIERE PNB</u>	<u>41.85</u>	<u>45.28</u>

	2017	2016/2012	2011/2010
Taxe d'habitation	16.24	16.08	15.92
Foncier bâti	16.24	16.08	15.92
Foncier Non bâti	42.27	41.85	41.44

BUDGET 2017 : VOTE DES SUBVENTIONS

	2017
Agriculture et Ruralité (Comice Agricole)	246.00
Amis de jaunouse	40.00
ADMR Parcé	1 071.00
AEPEC "Garderie"	2 688.65
CLSH (Ass. Fam. Rurale)	4 006.00
Ass. Des Anciens Combattants de Billé (UNC)	345.00
Club de l'amitié de Billé	157.00
Comité des fêtes de Billé	383.00
Croix d'Or de Fougères	62.00
FA MI RE dans le pré	258.00
Groupement d'employeurs du Sud Fougerais	52.00
Groupement des jeunes du Bocage Fougerais (GJBF)	1 927.00
Les amis de la MARPA	138.00
Union Sportive Billé Javené	1 433.00
Gym Détente	93.00
Assoc.sportive cantonale de Fougères Sud	1 875.00
Amicale des Chasseurs de Billé	250.00
Badminton	600.00
TOTAL	15 624.65

Le conseil municipal vote les subventions aux associations à hauteur de 15 624.65 €.

- **CLASSES DE DECOUVERTES :**
 - ✓ 40 € par enfant domicilié sur Billé et scolarisé dans une classe maternelle ou élémentaire.Cette subvention sera versée une seule fois pendant la scolarité de l'enfant.
- **ARBRE DE NOEL 2017 :**
 - ✓ 7 € par enfant de Billé scolarisé au sein du RPI Billé Combourillé Parcé.
- **Repas 3^{ème} âge du Club de l'Amitié :**
 - ✓ 8,00 € par personne/repas

VOTE DES PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS

Afin d'assurer le bon fonctionnement du SIRS et du SIVOM, Monsieur le Maire propose d'attribuer les participations suivantes aux syndicats intercommunaux de Billé-Combourillé-Parcé pour l'année 2017 :

- SIVOM Pôle santé: 9 000.00 € (Apport de 20 000 € au total par les 3 communes)
- SIRS Budget principal transport scolaire: 6 800.00 € (Apport de 15 000 € au total par les 3 communes)
- SIRS Budget annexe Restauration scolaire : 10 710.00 € (Apport de 23 620 € au total par les 3 communes)

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF / COMPTE DE GESTION / AFFECTATION RESULTATS / BUDGET COMMUNAL (Cf doc joint) ET BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		100 000.00		143 137.10	-	243 137.10
Opérations de l'exercice	655 229.65	675 292.67	360 317.59	487 952.33	1 015 547.24	1 163 245.00
TOTAUX	655 229.65	775 292.67	360 317.59	631 089.43	1 015 547.24	1 406 382.10
Résultat de clôture 2016		120 063.02		270 771.84		390 834.86
Restes à réaliser			758 100.00	45 000.00		
Totaux cumulés	655 229.65	775 292.67	1 118 417.59	676 089.43	1 773 647.24	1 451 382.10
Résultats définitifs		120 063.02		- 442 328.16		- 322 265.14

Par rapport à 2015, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 148 066.54 €, soit de 29 % et les recettes ont augmenté de 125 378.48 €, soit de 23 %.

En réalité, les dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que de 23 000 € (126 000 € d'écritures d'opération d'ordre pour les indemnités du sinistre de la salle de sport-cession couloir Presbytère faussent le résultat).

L'augmentation s'explique principalement :

- pour 10 000 € en raison du changement de la périodicité du versement du contrat d'association des écoles (1^{er} versement pour 6 mois en fin d'année 2016)
- Paiement de deux années de la redevance du SMICTOM 2015 et 2016 sur le CA de 2016 (7 800 € de décalage)
- 2 000 € supplémentaires versés aux Syndicats.

Concernant les recettes de fonctionnement, l'augmentation est due au versement exceptionnel de l'indemnité du sinistre de la salle de sport /la cession du couloir du Presbytère/remboursement du sinistre Cité des Ormeaux.

Les recettes de fonctionnement dites classiques se maintiennent.

Par rapport à 2015, les dépenses d'investissement ont baissé de 171 903.99 €, soit de 32 % et les recettes ont augmenté de 141 753.39 €, soit de 36 %.

La baisse des dépenses résulte de la fin des travaux de l'aménagement du bourg et des toilettes publiques et la perception concomitante des subventions sur 2016 pour les recettes.

COMPTE ANNEXE POUR ASSAINISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		21 430.38		48 928.99	-	70 359.37
Opérations de l'exercice	7 544.11	12 810.35	1 874.00	7 105.00	9 418.11	19 915.35
TOTAUX	7 544.11	34 240.73	1 874.00	56 033.99	9 418.11	90 274.72
Résultat de clôture 2016		26 696.62		54 159.99		80 856.61
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	7 544.11	34 240.73	1 874.00	56 033.99	9 418.11	90 274.72
Résultats définitifs		26 696.62		54 159.99		80 856.61

En 2016, les mouvements principaux du budget assainissement sont le paiement des honoraires de la MAGE pour l'assistance technique de la station d'épuration et la perception de la redevance

d'assainissement de la SAUR (selon contrat d'affermage). A cela s'ajoutent les amortissements des réseaux divers réalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

• **COMMUNE :**

- * Excédent de Fonctionnement : 120 063.02 € répartis comme ci-après :
 002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 120 063.02 €
 1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 0.00 €,
- * Excédent d'Investissement : 270 771.84 €, affectés en totalité à l'article
 001 : Excédent d'Investissement Reporté

• **ASSAINISSEMENT :**

- * Excédent de fonctionnement : 26 696.62 € répartis comme ci-après
 002 : Excédent de Fonctionnement Reporté : 26 696.62 €
 1068 : Excédent de Fonctionnement Capitalisé : 0.00 €,
- * Excédent d'Investissement : 54 159.99 € affectés en totalité à l'article
 001 : Excédent d'Investissement Reporté

Comparatif CA 2015 AVEC COMMUNES DE LA MEME STRATE

Groupe de référence : commune de taille (500 à 2000 hab) et de typologie fiscale équivalente (EPCI à fiscalité propre)

	Billé (%) 2015	Billé (%) 2014	Moyenne strate 2015 %
PRODUITS FONCTIONNEMENT			
Impôts locaux perçus	41.38	39.23	38.96
DGF	30.04	31.68	20.55
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Personnel	33.91	33.24	42.31
Charges externes/élus	24.03	24.06	29.91
Charges financières	0.00	0.00	3.58
Subventions versées	12.11	11.18	4.41
	Billé (%)		Moyenne strate %
RESSOURCES INVESTISSEMENT			
Emprunts	0.00	0.00	18.19
Subventions reçues	39.45	60.64	19.03
FCTVA	10.40	5.94	10.50
EMPLOIS D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'équipement	93.34	100	74.05
Remboursement emprunts	0.00	0.00	19.45

A noter depuis 2014, la CAF (capacité d'autofinancement) de la commune diminue chaque année en raison de la baisse de l'excédent brut de fonctionnement et du maintien des investissements (CAF en deçà de la moyenne de la strate depuis 2014 mais toujours positive). Par contre, la commune se distingue par son absence d'endettement.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

(20 000 € de + par an en moyenne)

	2012	2013	2014	2015	2016
Dép. de fonct	419 717	443 869	487 890	503 145	526 545

Il convient de maîtriser au possible les dépenses de fonctionnement pour ne pas compromettre à l'avenir la situation financière de la commune (recourir désormais à l'emprunt pour les investissements et conserver l'excédent de fonctionnement pour pérenniser les charges courantes).

CAF : la capacité d'autofinancement est l'excédent de ressources dégagé par la commune au niveau de sa section de fonctionnement qui pourra être utilisé notamment pour rembourser ses emprunts et / ou pour financer de nouveaux investissements. Elle doit être supérieure à 0.

VOTE DU BUDGET COMMUNAL ET DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

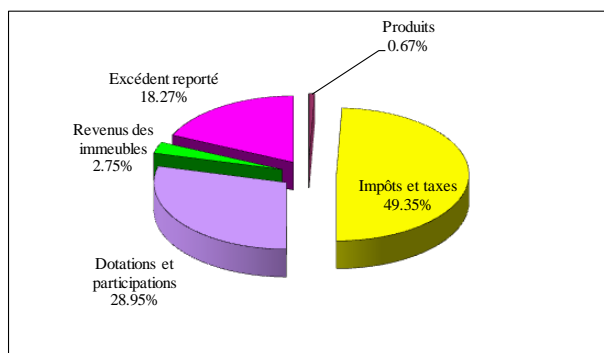
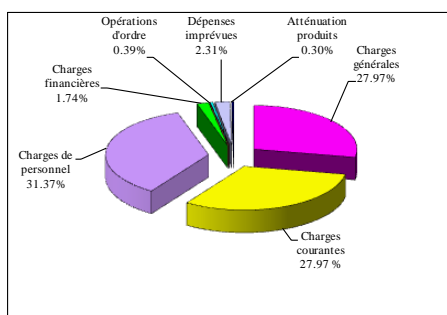
Le budget commune est voté en fonctionnement à hauteur de **657 180.02 €** et en investissement à hauteur de **1 240 353 €**.

Sont prévus sur 2017 les investissements principaux suivants : construction de nouveaux vestiaires de football et d'un Club House ainsi que la réparation du sinistre de la salle de sport et de la supérette (avec agrandissement).

BUDGET COMMUNAL SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	BP 2017	Part en %
Charges à caractères général : Assurances, Énergie, Fournitures voirie, adm, entretien bat, matériel, affranchissement et tél	183 910.00 €	27.97%
Charges de personnel	206 250.00 €	31.37%
Autres charges gestion courante : Indemnités élus, Syndicats intercom, Subvent* associat*	235 589.02 €	35.83%
Charges Financières : intérêts emprunts...	12 000.00 €	1.83%
Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00%
Opération d'ordre	2 554.00 €	0.39%
Dépenses imprévues	15 177.00 €	2.31%
Attenuat* produits, Charges exceptionnelles...	2 000.00 €	0.30%
Total	657 480.02 €	100.00%



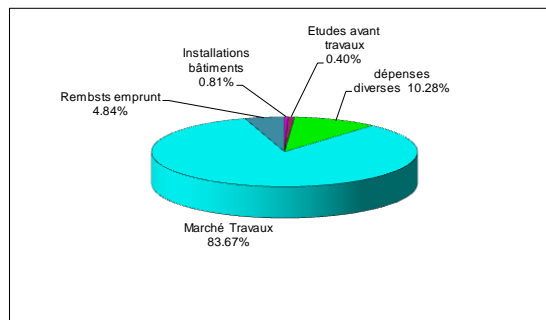
RECETTES

	BP 2017	Part en %
P. financiers/exceptionnels	15.00	0.00%
Produits des services : Concess* cim., rembst chauffage Pôle enfance. Divers...	4 400.00 €	0.67%
Impôts et taxes	324 324.00 €	49.35%
Dotation et participat* : dotat* forfitaire, dotat* solidarité rurale, Dotat*péréquat, Fonds TP, compensat* TP,TH,TF...	190 278.00 €	28.95%
Autres prod. gest* courante : loc* salle /supérette	18 100.00 €	2.75%
Excédent antérieur reporté	120 063.02 €	18.27%
Total	657 180.02 €	100.00%

**BUDGET COMMUNAL
SECTION INVESTISSEMENT**

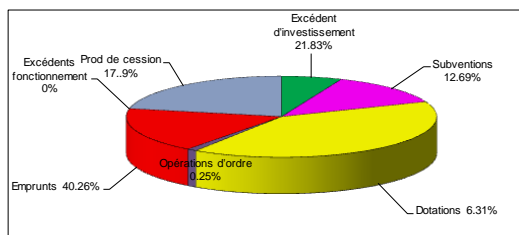
DEPENSES

	BP 2017	Part en %
Immo. incorporelles (Etudes diverses)	5 000.00 €	0.40%
Installations bâtiment	10 000.00 €	0.81%
Immobilisations corporelles (Aménagt sécurité, réserve foncière, travaux accessibilité, poteaux incendie, matériel informatique ...)	127 500.00 €	10.28%
Immobilisations en cours: Vestiaires de football-sinistre salle de sport et supérette bourg-Voirie	1 037 853.00 €	83.67%
Remboursement emprunts	60 000.00 €	4.84%
Opérations d'ordre	0.00 €	0.00%
Total	1 240 353.00 €	100.00%



RECETTES

	BP 2017	Part en %
Dotations et fonds de réserves	78 246.00 €	6.31%
Subventions	157 425.00 €	12.69%
Emprunt	499 356.16 €	40.26%
Opérations d'ordre	12 554.00 €	1.01%
Produits de cession	222 000.00 €	17.90%
Excédents de fonctionnement	0.00 €	0.00%
Excédent d'investissement reporté	270 771.84 €	21.83%
Total	1 240 353.00 €	100.00%



ASSAINISSEMENT :

Le budget est voté en fonctionnement à hauteur de **33 304.38 €** et en investissement à hauteur de **56 033.99 €**.

QUESTIONS DIVERSES

- *Le bureau de vote des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai se situera exceptionnellement au **restaurant scolaire du Pôle enfance, 16 rue de la Chapellenie.***
- *La Cérémonie du 8 mai 45 aura lieu cette année sur la commune de Billé à 11h00.*

La séance est levée à 23h30

Prochain conseil : le jeudi 27 avril 2017 à 20h30